

Une séance ordinaire du conseil municipal de Bolton-Est, a eu lieu le 1<sup>er</sup> jour du mois de **NOVEMBRE** de l'an **DEUX MIL DIX** à l'heure et l'endroit habituels des sessions.

**SONT PRÉSENTS** Madame et Messieurs les conseillers suivants, à savoir :

*Ginette Breton, Roger Gagné, Rudy Giordano, Daniel Lechasseur, Pierre Piché, Jonathan Prest*

**TOUS FORMANT QUORUM** sous la présidence de monsieur le maire, Royal Dupuis.

La directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim madame Monique Pépin est également présente conformément aux dispositions de la *Loi du Code Municipal*.

Il y a huit (8) personnes dans l'assistance.

---

**1. Ouverture de la séance**

Le Maire déclare l'ouverture de la séance. Il est 19 h 00. Il souhaite la bienvenue à l'assistance et aux membres du conseil.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

**2010-11-308**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** monsieur Pierre Piché  
**APPUYÉ PAR :** monsieur Daniel Lechasseur  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** l'ordre du jour soit accepté tel que rédigé.

**ADOPTÉE**

**3. Adoption des procès-verbaux**

**2010-11-309**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** monsieur Rudy Giordano  
**APPUYÉ PAR :** monsieur Jonathan Prest  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** les procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 4 octobre 2010 et de la séance extraordinaire tenue le 15 octobre 2010 soient adoptés tels que soumis.

**ADOPTÉE**

**4. Suivi des séances précédentes**

Copies des résolutions adoptées lors de la dernière séance du conseil ont été transmises aux intéressés.

Nous avons obtenu une confirmation de Ford Magog que notre compte est payé au complet.

L'appel d'offres pour la création d'un nouveau site web pour la municipalité n'a pas encore été lancé. Des précisions doivent être fournies à l'administration afin qu'une demande claire et précise puisse être acheminée aux webmestres.

Monsieur Tommy Cioc a travaillé à la préparation et à l'élaboration du prochain devis d'appel d'offres pour la cueillette et le transport des matières résiduelles, des gros rebuts et du recyclage. Vu la complexité du document ce dernier a été acheminé à Monty Coulombe pour révision. Les invitations ont été expédiées aux soumissionnaires le 27 octobre 2010.

En voirie, les travaux d'entretien vont bon train. Ceux prévus à la programmation de travaux d'immobilisation ont été complétés, et ce, à l'intérieur des budgets prévus.

L'ingénieur Paul Montagne a rencontré les membres du conseil pour discuter du dossier carrières et sablières du territoire.

## **5. Première période de questions**

Le maire indique que la période de questions aura une durée maximale de 15 minutes. Lors de cette période de questions, les personnes présentes seront invitées à traiter de sujets qui n'apparaissent pas à l'ordre du jour.

Le maire explique aussi qu'un bref résumé des sujets traités lors de la période de questions apparaîtra au procès-verbal de la séance. Les personnes qui souhaitent poser des questions devront d'abord s'identifier.

### **Questions des citoyens:**

Procès-verbaux: Ils sont disponibles jusqu'à la fin septembre sur le site internet. Les procès verbaux du mois d'octobre seront approuvés ce soir et la traduction sera effectuée.

Pour ce qui est des assemblées spéciales, monsieur le maire explique que suivant la loi, une séance extraordinaire est convoquée par le chef pour régler les dossiers et qu'il n'y a pas d'obligation légale, hormis celle sur l'adoption du budget, à afficher des avis publics sur tout le territoire. Toutefois, nous allons envisager de les afficher sur notre site web. Les membres sont convoqués pour discuter des affaires de la municipalité et ainsi faire avancer les dossiers.

## **6. Sécurité publique**

### **6.1 Coupe d'arbres**

**CONSIDÉRANT QUE** sur le territoire de la municipalité, soit à l'hôtel de ville, les arbres dans la butte sont dangereux;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a demandé à l'inspecteur forêt d'inspecter lesdits arbres et qu'il considère qu'ils doivent tous être coupés;

**CONSIDÉRANT QUE** deux frênes peuvent être sauvés en coupant la partie supérieure de ces arbres;

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Robert St-Pierre a examiné les arbres et a soumis un prix de 2,400 \$ pour effectuer cette coupe d'arbres;

2010-11-310

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** monsieur Daniel Lechasseur

**APPUYÉ PAR :** monsieur Pierre Piché

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** le conseil autorise la coupe de ces arbres au montant de 2,400 \$ taxes en sus.

**ADOPTÉE**

### **6.2 Proposition d'Austin - couverture incendie**

Dans le cadre du schéma de couverture incendie de la MRC, monsieur le maire explique qu'il a eu une rencontre avec madame le Maire d'Austin, madame Lisette Maillé et le chef pompier pour discuter de la problématique de couverture des communications sur le territoire de la municipalité de Bolton-Est.

Nous devons améliorer la couverture des communications car présentement seulement 10% de notre territoire profite d'une couverture radio adéquate tandis que la municipalité d'Austin est couverte à 90 %.

La suggestion de Communication Plus est d'utiliser la tour Bell sur le Mont Gauvin, et l'achat d'équipement numérique pour un coût total approximatif variant entre 50 000 \$ et 60 000 \$.

La municipalité d'Austin nous demande de défrayer 50 % de la facture soit 25 000 \$. Les pourparlers vont continuer et nous vous tiendrons au courant de la situation.

## **7. Patrimoine, Culture et Loisirs**

## 7.1 Suivi du comité de culture et patrimoine

La présidente du comité, Mme Ginette Breton, fait rapport verbalement des activités du comité de culture et patrimoine depuis la dernière séance du conseil.

## 8. Environnement, Urbanisme et Développement

### 8.1 Rapport du comité consultatif en environnement (CCE)

Document  
déposé

La présidente du comité consultatif en environnement, madame la conseillère Ginette Breton, fait rapport des rencontres du comité et dépose le rapport du secrétaire. Des copies ont été distribuées aux membres du conseil qui en prennent acte. Les demandes et recommandations du CCE feront l'objet de discussions au prochain caucus et des résolutions pourront être adoptées lors d'une prochaine assemblée, le cas échéant.

### 8.2 Rapport du comité de suivi du Programme de mise en valeur de la Vallée Missisquoi (MVVMN)

Aucune réunion durant le mois d'octobre.

### 8.3 Rapport d'inspection / forêt

Document  
déposé

Monsieur Émilio Lembo a soumis son rapport d'inspection ainsi que son rapport des heures passées sur le territoire de la municipalité.

### 8.4 Rapport du comité consultatif en urbanisme (CCU)

La prochaine assemblée du CCU aura lieu le 15 novembre.

### 8.5 Rapport de l'inspecteur en bâtiments

Document  
déposé

La secrétaire d'assemblée dépose le rapport de l'inspecteur en bâtiments au 30 octobre 2010. Copie du rapport a été remise au conseil qui en prend acte.

### 8.6 Bacs Roulants

**ATTENDU QUE** la municipalité doit remplacer les bacs en bois par des bacs en plastique. Dans le contrat de cueillette des ordures ménagères, nous mentionnons que la municipalité achète ces bacs soit 32 x 70 \$ = 2 240 \$ taxes en sus.

**ATTENDU QUE** ces bacs pourront être vendus lorsque la municipalité aura pris la décision d'acheter des bacs pour les citoyens;

2010-11-311

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** monsieur Daniel Lechasseur

**APPUYÉ PAR :** monsieur Roger Gagné

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** le conseil autorise l'achat de ces bacs et que la dépense sera appropriée au surplus accumulé.

**ADOPTÉE**

### 8.7 Colloque sur la gestion des matières résiduelles

**ATTENDU QUE** Recyc-Québec offre un colloque sur la gestion des matières résiduelles les 9 et 10 novembre prochains au Delta à Sherbrooke;

**ATTENDU QUE** le conseil juge important que notre chargé de projet en environnement et développement durable, monsieur Tommy Cioc participe à la séance du mercredi 10 novembre ;

2010-11-312

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** monsieur Jonathan Prest

**APPUYÉ PAR :** madame Ginette Breton

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** le conseil autorise l'inscription de monsieur Tommy Cioc à ce colloque.

**QUE** les frais d'inscription sont de l'ordre de 304 \$ taxes en sus et que les frais de représentation seront remboursés sur présentation de facture.

**ADOPTÉE**

**Poste de dépenses 02 470 00 349**

**8.8 Nomination de monsieur Tommy Cioc à titre d'inspecteur adjoint en bâtiment**

**ATTENDU QUE** périodiquement monsieur Tommy Cioc se doit d'effectuer des visites sur le terrain;

**ATTENDU QUE** pour effectuer des visites sur le terrain, le conseil doit donner le titre d'inspecteur-adjoint en bâtiment;

2010-11-313

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** monsieur Rudy Giordano

**APPUYÉ PAR :** monsieur Daniel Lechasseur

**ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**QUE** le conseil nomme monsieur Tommy Cioc à titre d'inspecteur-adjoint en bâtiment.

**ADOPTÉE**

**8.9 Autorisation de paiement – M. Serge Côté Développement durable**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Bolton-Est a adopté une résolution portant le numéro 09-03-068 indiquant qu'elle désirait se doter d'un plan de développement d'une collectivité viable qui comprendrait la vision et les objectifs de durabilité de la collectivité;

**CONSIDÉRANT QU'**un montant de 8 500 \$ plus taxes et déplacements ainsi qu'un montant de 3 400 \$ pour la confection des documents avait été engagé au poste budgétaire réservé à ces fins;

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Serge Côté dépose une facture au montant de 4 553,21 \$ incluant taxes et déplacement;

**CONSIDÉRANT QU'**à ce jour, pour la préparation du formulaire A et B, les frais sont de l'ordre de 18 924,17 \$ taxes et déplacement inclus;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil avait aussi autorisé le 2 mars 2009 un mandat pour la révision du plan d'urbanisme au montant de 2 074,19 incluant taxes et déplacement;

2010-11-314

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** monsieur Pierre Piché

**APPUYÉ PAR :** monsieur Jonathan Prest

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** le conseil de la municipalité de Bolton-Est n'autorise pas le paiement de 4 553,21 \$ taxes et déplacement inclus. Monsieur Serge Côté devra communiquer avec la direction pour expliquer les dépenses additionnelles.

**ADOPTÉE**

**8.10 Sous-bassin Missisquoi Nord**

**ATTENDU QUE** les municipalités riveraines de la rivière Missisquoi nord désirent se rencontrer pour discuter des problématiques reliées à l'eau et à l'aménagement du territoire du sous-bassin versant de la rivière Missisquoi nord afin d'appliquer des solutions communes;

**ATTENDU QUE** plusieurs associations de lacs et comités environnement municipaux désirent que soit mis sur pied un comité de sous-bassin versant afin d'élaborer un plan d'action commun pour la rivière Missisquoi Nord;

**ATTENDU QUE** le sous-bassin versant de la rivière Missisquoi Nord fait partie intégrante du bassin versant de la baie Missisquoi;

**ATTENDU QUE** l'organisme de bassin versant de la baie Missisquoi propose de coordonner une table de concertation pour le sous-bassin versant de la rivière Missisquoi Nord et d'intégrer le plan d'action du sous-bassin de la Missisquoi Nord au Plan directeur de l'eau;

**ATTENDU QUE** l'organisme de bassin versant fournira l'information sur le sous-bassin versant, participera à l'établissement du diagnostic avec les municipalités et les associations, coordonnera l'élaboration du plan d'action et participera aux demandes de financement pour les actions;

**ATTENDU QUE** la coordination de la table de concertation du sous-bassin de la Missisquoi Nord exigera un financement supplémentaire pour l'organisme de bassin versant évalué à 1 000 \$ par municipalité participante;

2010-11-315

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** madame Ginette Breton  
**APPUYÉ PAR :** monsieur Daniel Lechasseur  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**Que** la municipalité accepte de faire partie de la table de concertation de la Missisquoi Nord;

**Que** la municipalité défraie annuellement pour cette participation un montant de 1 000 \$ qui sera payable à la MRC Memphrémagog;

**Que** la municipalité participe à la réalisation des actions en fonction des budgets disponibles et des possibilités de subventions.

**ADOPTÉE**

**Poste de dépenses surplus accumulé**

**9. Rapport financier**

**9.1 Comptes payés et comptes approuvés par résolutions du Conseil**

La secrétaire d'assemblée dépose la liste des comptes payés au 30 octobre 2010, conformément au règlement numéro 86-1995 (dépenses incompressibles, incluant les salaires) et la liste des comptes approuvés par résolution du conseil (dépenses autorisées). Copie de ces listes ont été distribuées aux membres du conseil et sont jointes aux présentes pour en faire partie intégrante.

Pièces  
jointes

2010-11-316

**IL EST PROPOSÉ PAR :** monsieur Pierre Piché  
**APPUYÉ PAR :** monsieur Roger Gagné  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**Total des chèques émis - 30 octobre 2010: 29 576,94 \$**

**Total des comptes approuvés par résolution du conseil 17 257,97 \$**

**QUE** la liste des comptes payés pendant le mois d'octobre dont copie est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante soit approuvée et que le secrétaire-trésorier adjoint en effectue le paiement.

**ADOPTÉE**

**9.2 Comptes à payer**

2010-11-317

**IL EST PROPOSÉ PAR :** monsieur Pierre Piché  
**APPUYÉ PAR :** monsieur Rudy Giordano  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** la liste des comptes à payer au 1 novembre 2010 dont copie est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante soit approuvée et que le secrétaire-trésorier adjoint en effectue le paiement.

**Total des comptes à payer au 1 novembre 2010 :.....27 533,09 \$**

**ADOPTÉE**

**10. Rapport du Maire**

- Hydro-Québec : Campagne Diagnostic résidentiel : Un montant de 2 925 \$ a été amassé durant la campagne qui s'est terminée le 12 octobre dernier. Le maire tient à remercier tous les citoyens qui ont complété le diagnostic. Les fonds serviront à améliorer l'éclairage du parc Terrio et de la patinoire cet hiver;
- Demande de Jennifer Gaudreau pour se faire rembourser des frais de loisirs dispensés pour son fils à Magog. Cette demande sera analysée dans le cadre de la nouvelle politique de dons déposés en septembre. De plus, Mme Gaudreau nous fait de propositions d'un camp de jour à Bolton Centre pour l'été 2011 et d'une journée de nettoyage des fossés le printemps prochain;
- Technologie WiMax : Plusieurs nouvelles communications ont été reçues par les propriétaires situés sur l'Impasse Jolicoeur. Tous sont inquiets par les effets sur la santé causés par l'implantation d'une tour dans leur secteur.

- Gaz de schiste : le maire a lu la réponse écrite du porte-parole de la ministre Normandeau;
- Rencontre avec le président de la FQM le 27 octobre à Eastman. Des représentants de la majorité des MRC des Cantons-de-l'Est étaient présents. La plupart des grands dossiers municipaux ont été discutés;
- Bassin versant de la Missisquoi Nord : Sous la supervision de l'OBVBM, une table de concertation régionale sera mise sur pied. Cette table regroupera principalement les quatre municipalités de la vallée et les associations concernées. Cette proposition a été appuyée à la dernière réunion de la MRC.
- Rencontre des maires du secteur ouest à Stukely-Sud le 7 octobre :  
Bell Mobilité : Les maires ont eu droit à une présentation de représentants de cette compagnie pour la fourniture de services cellulaires dans toute la vallée Missisquoi. Une proposition au montant de 90 000 \$ a été envoyée à la MRC à cet effet.  
Missisquoi Nord / 2e phase : Une rencontre a eu lieu avec M. Michel Trudel de Potton pour l'élaboration d'un plan de commercialisation. Une proposition est à venir ;

## **11. Rapport de la MRC**

- Programme de consolidation culturelle : la demande de notre comité culturel a été approuvée. Un montant de 2 500 \$ sera alloué;
- Dossier Orford : la MRC a reçu l'assurance que le centre de ski sera en opération cet hiver. De plus, la MRC a 90 jours pour soumettre au ministre une solution prévoyant l'acquisition en tout ou en partie des installations de la station;
- Une deuxième ligne 911 sera ajoutée. Cet ajout est rendu nécessaire suite à l'utilisation à 72% de la ligne actuelle par la ville de Magog;
- Adoption de la politique culturelle. Disponible en ligne sur le site de la MRC;
- Transport des alentours : Les municipalités participantes sont invitées à publiciser le service auprès de leurs citoyens.
- IHV : Le comité internet haute vitesse, après avoir reçu un nouvel avis d'un consultant de SNC-Lavallin, a recommandé que la MRC n'aille pas de l'avant avec un appel d'offres pour l'ensemble de son territoire. Toutefois, les municipalités qui désirent aller de l'avant avec WiMax, et ce, même sans subventions du Mamrot ou d'Industrie Canada, le fassent sur une base individuelle.  
Parallèlement, notre municipalité a reçu la confirmation du Mamrot que nous sommes éligibles à recevoir une subvention de ce ministère.

## **12. Administration**

### **12.1 Correspondance**

La secrétaire d'assemblée dépose la liste de la correspondance reçue au cours du mois dernier. La correspondance peut être consultée au bureau municipal pendant les heures régulières d'ouverture. Les documents seront conservés aux archives, s'il y a lieu, les autres non archivés pourront être détruits à la fin du mois courant. La correspondance sera traitée conformément aux indications du Conseil.

### **12.2 Dépôt – Déclaration des intérêts pécuniaires**

Monsieur le maire Royal Dupuis, madame la conseillère, Ginette Breton et messieurs les conseillers Roger Gagné, Rudy Giordano, Daniel Lechasseur, Pierre Piché et Jonathan Prest déposent leur déclaration des intérêts pécuniaires tel que requis par la Loi sur les élections et référendums (article 357).

### **12.3 Rencontre avec Me Achim du cabinet Monty Coulombe**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil désire se prévaloir de la rencontre annuelle avec Me Achim pour discuter de différents documents et/ou différents dossiers propre à Bolton-Est;

2010-11-318

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** monsieur Pierre Piché

**APPUYÉ PAR :** monsieur Daniel Lechasseur

**ET U RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**DE** cédule une rencontre le 18 janvier prochain à 10 h avec Me Achim.

**ADOPTÉE**

### **12.4 Autorisation de signature pour la Directrice Générale et Secrétaire- Trésorière par intérim**

**ATTENDU QUE** la directrice-générale et secrétaire-trésorière par intérim se doit de signer la documentation de la municipalité;

2010-11-318-1

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** monsieur Roger Gagné  
**APPUYÉ PAR :** monsieur Daniel Lechasseur  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** le conseil autorise madame Monique Pépin, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la municipalité de Bolton-Est à signer pour et au nom de la municipalité la documentation afférente audit poste.

**ADOPTÉE**

**12.5 Achat d'un ordinateur**

**ATTENDU QUE** la directrice générale travaille avec un portable;

**ATTENDU QUE** cette pièce d'équipement pourrait être plus performante;

**ATTENDU QUE** cet ordinateur pourrait être utile à titre de remplacement ou encore pour présentation au conseil;

**EN CONSÉQUENCE,**

2010-11-319

**IL EST PROPOSÉ PAR :** monsieur Rudy Giordano  
**APPUYÉ PAR :** monsieur Jonathan Prest  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser l'achat d'un ordinateur au prix maximal de 700 \$ taxes en sus plus l'installation.

**ADOPTÉE**

**Poste de dépense : 02-130-00-414**

**12.6 Vacances de notre réceptionniste madame Lilianne Paige**

**ATTENDU QUE** madame Paige sera en vacance du 4 au 12 novembre prochain;

**ATTENDU QUE** nous avons la possibilité d'embaucher madame Julie Paige pour quatre (4) journées et demie pendant les vacances de madame Paige;

2010-11-320

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** monsieur Pierre Piché  
**APPUYÉ PAR :** monsieur Daniel Lechasseur  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** le conseil autorise l'embauche de madame Julie Paige à raison de 12 \$ de l'heure.

**ADOPTÉE**

**Postes de dépense : 02-130-01-141**

**12.7 Fondation Canadienne – Espoir Jeunesse**

**ATTENDU QUE** la Fondation Canadienne Espoir Jeunesse travaille dans toutes les municipalités du Québec dans le but de sensibiliser et de prévenir la population des problèmes qu'ont les jeunes d'aujourd'hui et des moyens adoptés pour leur venir en aide;

**ATTENDU QUE** les deux principaux objectifs sont de faire connaître la ligne d'écoute téléphonique pour les jeunes victimes d'abus ou souffrant d'un mal de vivre afin qu'ils puissent être aidés, référés, conseillés et écoutés; et aide de façon directe et concrète les organismes jeunesse œuvrant dans notre région en leur offrant une aide financière;

**EN CONSÉQUENCE,**

2010-11-321

**IL EST PROPOSÉ PAR :** madame Ginette Breton  
**APPUYÉ PAR :** monsieur Pierre Piché  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** le conseil confirme à la Fondation canadienne Espoir Jeunesse un droit de passage afin d'œuvrer dans la municipalité de Bolton-Est. Le conseil tient à les remercier du bon travail accompli.

**ADOPTÉE**

## 12.8 Calendrier des rencontres du Conseil municipal 2011

**ATTENDU QUE** suivant l'article 148 du *Code Municipal* le conseil établit, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour cette année en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

2010-11-322

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** monsieur Daniel Lechasseur

**APPUYÉ PAR :** monsieur Rudy Giordano

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal de Bolton-Est pour l'année 2011, qui se tiendront à l'hôtel de ville situé au 858, route Missisquoi à Bolton-Est et qui débuteront à 19h;

- Le lundi 10 janvier
- Le lundi 7 février
- Le lundi 7 mars
- Le lundi 4 avril
- Le lundi 2 mai
- Le lundi 6 juin
- Le lundi 4 juillet
- Le lundi 1<sup>er</sup> août
- Le mardi 6 septembre
- Le lundi 3 octobre
- Le lundi 7 novembre
- Le lundi 6 décembre

**ADOPTÉE**

### 12.9 Rencontre avec la MRC – Demande à portée collective CPTAQ

Madame la directrice générale par intérim cédulera une rencontre du conseil de la municipalité avec monsieur Steve Otis de la MRC Memphrémagog dans le but de présenter la demande à portée collective de la CPTAQ.

### 12.10 Comité sur la fiscalité

Monsieur le maire informe les citoyens qu'une première rencontre du comité sur la fiscalité a eu lieu.

Pièces  
jointes

Les membres de ce comité sont, messieurs Pierre Piché, André Gervais, Daniel Lechasseur, Rudy Giordano, Jean-Guy Laprise et monsieur le maire. Le rapport est déposé et des copies ont été distribuées aux membres du conseil qui en prennent acte.

### 12.11 Nouvelle loi sur les contrats

La directrice générale par intérim informe les membres du conseil ainsi que les citoyens que la loi prévoit, qu'à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2010, une interdiction, pour un membre du conseil ou pour un employé de l'organisme municipal, de divulguer, avant l'ouverture des soumissions, tout renseignement permettant de connaître le nombre ou l'identité des personnes qui ont présenté une soumission ou qui ont demandé une copie de la demande de soumissions, d'un document auquel elle renvoie ou d'un document additionnel qui y est lié.

## 13. Voirie

### 13.1 Rapport du Comité d'infrastructure (CI)

Le président du comité d'infrastructures fait rapport des activités du comité depuis la dernière assemblée du conseil et dépose le compte-rendu de la réunion tenue le 25 octobre 2010. Copies des comptes-rendus ont été remises aux membres du conseil qui en prend acte.

### 13.2 Dénégement – Hôtel de ville et parc Terrio

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a effectué un appel d'offres pour le déneigement de l'hôtel de ville et le parc Terrio;

**CONSIDÉRANT QUE** le prix de la firme Serge Pépin Paysagement l'Unick est le plus bas soumissionnaire;

2010-11-323

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** monsieur Roger Gagné

**APPUYÉ PAR :** monsieur Pierre Piché

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

Document  
joint

**QUE** le conseil octroie le contrat à la firme Serge Pépin Paysagement l'Unick pour le déneigement de l'hôtel de ville et au parc Terrio. Pour l'hôtel de ville le coût est de 700,00 \$ taxes en sus pour le déneigement et le sablage pour la période du 15 novembre au 15 avril 2011. Pour le parc Terrio, le prix est de 550,00 \$ taxes en sus pour la période du 15 novembre 2010 au 15 avril 2011.

**QUE** le paiement sera effectué en quatre (4) versements de 312,50 \$ taxes en sus, soit le 1<sup>er</sup> décembre, le 4 janvier, le 1<sup>er</sup> février et le 8 mars.

**ADOPTÉE**

**Postes de dépense : 02-330-00-443**

### 13.3 Autorisation d'achats divers

**CONSIDÉRANT QUE** le département de voirie se doit d'acheter deux pelles à neige, un balai à neige et deux rampes de traction;

**CONSIDÉRANT QUE** le département de voirie se doit d'acheter 10 sacs de sable à glace et 10 sacs de pierre antidérapante;

2010-11-324

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** monsieur Pierre Piché

**APPUYÉ PAR :** monsieur Rudy Giordano

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

Document  
joint

**QUE** le conseil autorise la dépense de 260,00\$ taxes en sus.

**ADOPTÉE**

**Postes de dépense : 02-330-00-643  
02 320 00 699**

### 14. Divers

### 15. Deuxième période de questions

Des questions et commentaires sont adressés au conseil relativement aux sujets suivants :

Site web - le dossier suit son cours et des vérifications seront effectuées auprès de la municipalité de Sainte-Étienne-de-Bolton pour voir leur façon de faire.

Gaz de schiste : Un citoyen demande que la réponse de la ministre madame Normandeau soit publiée dans le site Web.

Pour ce qui est de la couverture incendie de la municipalité d'Eastman, la technologie utilisée est compatible avec la municipalité de Austin. Il n'y aura donc pas de frais supplémentaires de la municipalité d'Eastman à cet effet.

Les télécommunications de la SQ fonctionnent sur le territoire de la municipalité. Les pompiers et policiers peuvent-ils communiquer entre eux et comment, à vérifier?

La MRC a voté un budget pour ajouter une deuxième ligne 911 sur le territoire car la ville de Magog utilisait la présente ligne à plus de 70 % +.

Pour ce qui est du développement durable, le conseil pour être dans la légalité se doit d'aller en appel d'offres. La loi nous dit qu'au-delà de 25 000 \$ la municipalité doit procéder à un appel d'offres. Le projet était de 78 000 \$. Nous étudions aussi les dossiers pour voir ce qui peut être fait par nos employés. Notre municipalité est avant-gardiste avec ce projet, cependant nous devons rencontrer nos obligations légales.

Pour ce qui est du projet du chemin Baker Pond, le conseiller monsieur Giordano a précisé que le comité infrastructures a et est à étudier cette problématique, cependant, le conseil est prudent, toutes les opportunités doivent être étudiées. La municipalité ne peut se doter d'un chemin au coût de 400 000 \$ à 500 000 \$. Dans l'intérêt de tous nos citoyens, nous devons répartir les argents sur tous les chemins municipaux.

Bacs d'ordures des villégiateurs - il serait prudent qu'ils demandent à un voisin de voir à entreposer leurs bacs après avoir été vidangés. Si le bac reste à la vue pour une semaine, c'est une invitation aux voleurs.

**16. Levée de la séance**

2010-11-325

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** monsieur Pierre Piché

**APPUYÉ PAR :** monsieur Roger Gagné

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** la séance soit levée, les sujets à l'ordre du jour ayant tous été traités. Il est 21 h.

Le tout, respectueusement soumis,

---

Royal Dupuis  
Maire

---

Monique Pépin  
Secrétaire d'assemblée

Je, Royal Dupuis, maire de la municipalité de Bolton-Est, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je soussigné, Pierre Gagné, secrétaire-trésorier adjoint de la municipalité de Bolton-Est, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour toutes les dépenses visées par les résolutions ci-après énumérées et adoptées à la séance du conseil du 1 novembre 2010 par le conseil municipal.

2010-11-310; 2010-11-311; 2010-11-312; 2010-11-315; 2010-11-316; 2010-11-317  
2010-11-319; 2010-11-320; 2010-11-323; 2010-11-324;

*Signé en ce 2<sup>ième</sup> jour de novembre de l'an deux mil dix.*

---

Pierre Gagné,  
Secrétaire-trésorier adjoint